APPAREILS PROTECTIONS RESPIRATOIRES



Les objectifs de l'action :

L'objectif de ce programme de formation est d'amener des professionnels du BTP, de l'industrie, des techniciens préleveurs de chantier, diagnostiqueurs immobiliers, encadrants techniques à utiliser un appareil de protection respiratoire.

Le programme détaillé :

- Les phénomènes dangereux contre lesquels l'appareil doit être utilisé et les effets sur la santé
- La raison de la nécessité de l'appareil pour l'exécution de la tâche
- Les responsabilités du porteur eu égard à l'utilisation et à l'entretien
- La raison de la sélection d'un type particulier d'appareil et l'essai d'ajustage des pièces faciales, les risques
- Le mode de fonctionnement de l'appareil, la méthode d'identification des défauts de l'appareil
- L'inspection et les contrôles préalables à l'utilisation et leur méthode de réalisation
- La méthode de mise en marche, d'arrêt, vérification d'ajustage, procédures pratiques d'urgence
- Le nettoyage la désinfection et inspection de l'appareil après usage
- Les instructions concernant le stockage
- Les instructions concernant le signalement des adaptations.

Public concerné :

- Tout salarié amené à utiliser un appareil de protection respiratoire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître les conditions d'accessibilité à la formation en fonction de la situation de handicap.

Prérequis :

- Absence de prérequis concernant le niveau minimum pour suivre cette formation.

Durée de la formation :

- Module Théorique : 3 heures

Modalités d'accès à la formation :

- Auto-évaluation préalable à la formation

Moyen pédagogique :

- La formation s'appuie sur des exposés, échanges avec les participants, démonstration de matériels, échanges d'expériences, mises en situation.

Documents délivrés :

- Attestation de présence à la formation

Modalités d'organisation :

- La formation est dispensée en continu en inter, en présentiel ou distanciel

Tarif par stagiaires:

- Jusqu'à 4 personnes : 335.71 € HT
- Jusqu'à 5 personnes : 301.57 € HT
- Jusqu'à 6 personnes : 278.81 € HT
- Jusqu'à 7 personnes : 262.55 €HT
- Jusqu'à 8 personnes : 250.36 €HT